



BIPLACE PARAPENTE

ETE 2020

INSCRIPTION

Nom / Prénom.....Sexe :

Date de naissanceAge :

Adresse.....

Téléphone perso.....

Je m'inscris pour le (entourer la date souhaitée)

Samedi 4 juillet

Samedi 29 Aout

J'ai bien compris que cette activité est très dépendante de la météo, l'horaire précis et le lieu de rendez-vous me seront confirmés par téléphone la veille ou le matin même. Il est possible que l'activité soit reportée au dimanche ou annulée si la météo présente des risques.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

père, mère, tuteur légal de (prénom) demeurant à

autorise mon enfant à participer au vol biplace en parapente organisé par les membres du club

« les Arcs en Ciel ». J'ai bien compris que les encadrants sont des bénévoles. Ils ont cependant

les formations (délivrées par la Fédération Française de Vol Libre) et les assurances adaptées.

Je m'engage à accompagner mon enfant le jour du vol.

Je joins un certificat médical à ce document.

Téléphone fixe (et/ou) portable

Adresse mail.....

Fait à Le

Signature du responsable légal

8-17 ans .

BIPLACE PARAPENTE 2020

INFOS PRATIQUES

La prestation est animée par des membres du club de parapente de Voreppe « Les Arcs en Ciel ».
Les encadrants bénévoles sont qualifiés pour des vols « biplace ». (Diplômes fédéraux délivrés par la Fédération Française de Vol Libre). La MJC apporte une aide administrative et organisationnelle. Les vols sont proposés dans le cadre des animations d'été coordonnées par la ville.
Cette organisation permet de vous proposer ces vols gratuitement.

Dates et horaires

2 dates sont proposées : le samedi 4 juillet, et le samedi 29 Aout.
Les vols sont prévus le samedi, avec report possible le dimanche selon conditions météo. 8 places par we.

L'activité est très dépendante des conditions météo et peut donc être annulée à tout moment.
Le lieu et l'horaire du RDV vous seront confirmés la veille par téléphone ou par SMS par les bénévoles du club de parapente. Le numéro de portable que vous nous indiquerez est donc très important!

Après les vols nous souhaitons clôturer la journée par un temps de goûter partagé, occasion de discuter entre jeunes, parents et pilotes des impressions, ressentis de chacun, et de poser toutes vos questions sur l'univers du parapente. Merci d'apporter quelque chose à partager (boisson, bon gâteau maison, fruits... bref ce qui vous fait plaisir!)

Un certificat médical datant de moins de 3 mois sera délivré par 1 médecin, comme suit :

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du vol en parapente biplace, en tant que passager.
Au terme de l'examen du _ / _ / 2020 , je soussigné Docteur (tampon + coordonnée) certifie que NOM + PRENOM + DATE DE NAISSANCE de l ' enfant + ADRESSE ne présente pas ce jour de contre-indication à la pratique du vol libre .
SIGNATURE + TAMPON

Le poids minimum est de 25 KG

Il n'y a pas de frais spécifique à 1 quelconque adhésion ou assurance. Les participants sont couverts par l'assurance de la ville et du club Les Arc en Ciel.

Très important, l'enfant devra être en possession de vêtements chauds (pull et blouson ou coupe-vent) d'un pantalon, de gants et de chaussures montantes type randonnée, lunettes de soleil. Il fait vite frais, voir froid en montant, même si la température au sol est élevée. Ce serait dommage de se poser prématurément !
Prévoyez aussi des bouteilles d'eau.

La présence de parents est requise : nous avons besoin de véhicules pour emmener les jeunes sur le lieu du décollage (sans doute Montaud ou Le grand Raz, mais ça peut être Lans en Vercors ou autre... selon météo.)

Sur place, le temps d'attente peut être long (trop de vent, pas assez...) et même être annulé au dernier moment ! La pratique de ce sport, même en tant que passager, requiert patience et humilité ! Mais aussi tonicité au moment du décollage !

Pré-inscription avant le 13 juin pour le vol du 4 juillet ; et avant le 8 Aout pour le vol du 29 août.
Priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas participé les années précédentes.